

Le 27 mars 2014

## Mise en place d'une ligne optionnelle de financement en fonds propres pour financer la nouvelle stratégie et renforcer la structure financière du Groupe



Avanquest annonce la mise en place d'une ligne pluriannuelle de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux par la création de bons d'émission d'actions exerçables par tranches, à la demande du Groupe.

Présentée en décembre dernier par Pierre Cesarini, directeur général, la nouvelle stratégie du Groupe a pour ambition d'amener le chiffre d'affaires d'Avanquest de 100M€ aujourd'hui à plus de 140M€ d'ici trois ans, en se focalisant sur deux axes stratégiques prioritaires – la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés.

Cette ligne de financement en fonds propres permettra à la société de disposer d'une plus grande flexibilité pour financer tout ou partie des investissements nécessaires de façon modulaire, tout en améliorant la structure du bilan et en minimisant la dilution pour les actionnaires.

Les bons d'émission d'actions souscrits par Kepler Cheuvreux pourront être exercés pendant 2 ans sur demande d'Avanquest, par tranches d'un nombre maximal de 900.000 actions. Le nombre total d'actions susceptibles d'être émises à la fin des deux ans ne dépassera pas 4.000.000. Pour chaque tranche, le prix d'émission sera fonction du cours de l'action au moment du tirage, diminué d'une décote maximale de 7,5%. Cette décote permet à Kepler Cheuvreux, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier et n'a pas vocation à rester au capital de la société, de garantir la prise ferme des actions pendant toute la durée du contrat, en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Dans le cas où le Groupe tirerait sur l'intégralité de la ligne, un actionnaire détenant 1% du capital verrait sa participation passer à 0,84% du capital. Afin de minimiser cette dilution potentielle, Avanquest Software compte faire une stricte utilisation de ce financement adaptée aux besoins liés à la croissance de ses marchés stratégiques et, si cela se révélait nécessaire, pour tenir ses ratios financiers à distance des covenants dans le cadre des crédits bancaires.

Cette opération a donné lieu à un prospectus visé par l'AMF (n° de visa 14-105 en date du 26 mars 2014 – voir en annexe). Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société Avanquest Software, 89/91, Boulevard National, Immeuble Vision Défense, 92 250 La Garenne Colombes, sur le site Internet de la Société (<http://www.avanquest-group.com>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

#### ANALYSTES - INVESTISSEURS

Thierry BONNEFOI  
+33 (0)1 41 27 19 74  
[tbonnefoi@avanquest.com](mailto:tbonnefoi@avanquest.com)

#### KEPLER - CHEUVREUX

Thierry du BOISLOUVEAU  
+33 (0)1 53 65 36 85  
[thierry.du-boislouveau@keplercf.com](mailto:thierry.du-boislouveau@keplercf.com)

#### RELATIONS PRESSE

Ziad GEBRAN  
+33 (0)1 41 27 19 82  
[zgebran@avanquest.com](mailto:zgebran@avanquest.com)

#### CODES

Ticker : AVQ  
ISIN : FR0004026714  
[www.avanquest-group.com](http://www.avanquest-group.com)

## RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n° 14-105 en date du 26 mars 2014 de l'AMF

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom d' « **Eléments** ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A – E (A. 1- E. 7).

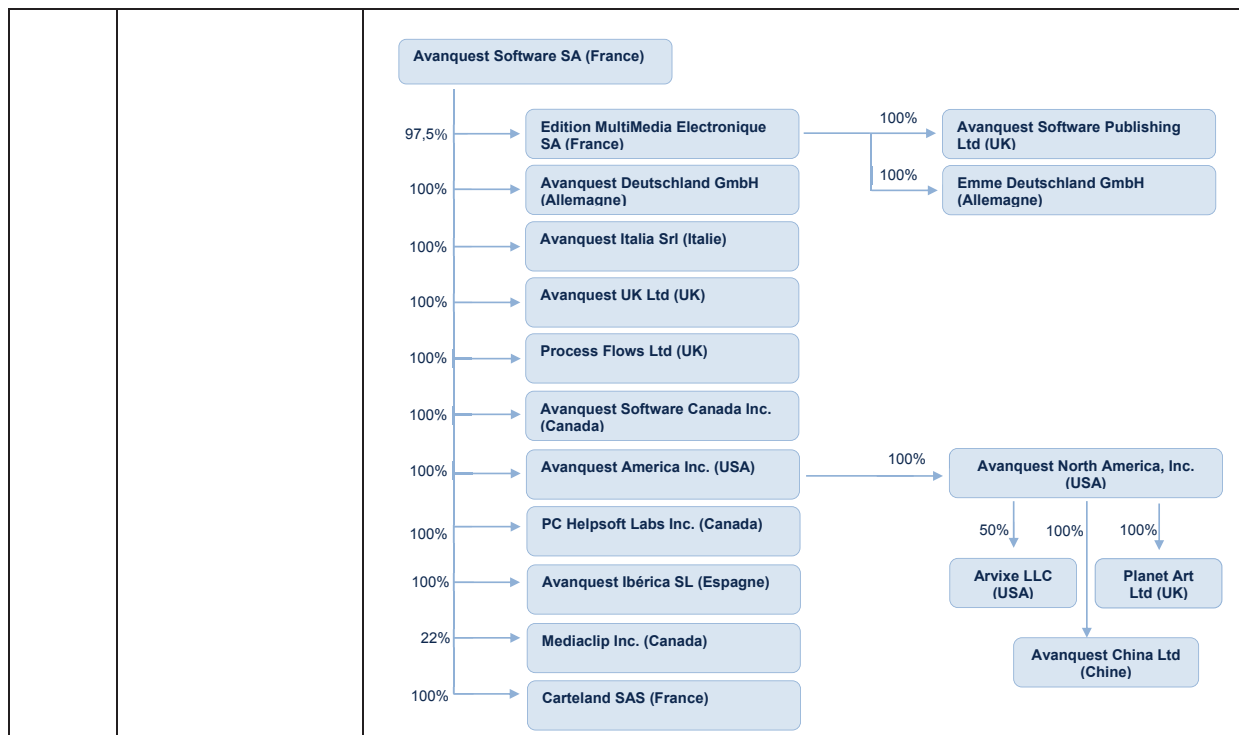
Ce résumé contient tous les Eléments nécessaires pour être inclus dans un résumé pour ce type de valeurs mobilières et de l'Emetteur. Parce que certains Eléments ne sont pas requis, il peut y avoir des lacunes dans la séquence de numérotation des Eléments.

Même si un Elément peut être requis dans le résumé en raison du type de valeurs mobilières et de l'Emetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Elément. Dans ce cas, une courte description de l'Elément est incluse dans le résumé avec la mention « **Sans objet** ».

<b>Section A – Introduction et avertissements</b>		
<b>A.1</b>	<b>Introduction et avertissements</b>	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
<b>Section B – Emetteur</b>		
<b>B.1</b>	<b>Raison sociale / Dénomination sociale</b>	Avanquest Software (« <b>Avanquest</b> », la « <b>Société</b> » ou l' « <b>Emetteur</b> »)
<b>B.2</b>	<b>Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine</b>	Avanquest Software est une société anonyme à conseil d'administration soumise au droit français, dont le siège est situé 89/91, Boulevard National, Immeuble Vision Défense, 92 250 La Garenne Colombes.
<b>B.3</b>	<b>Nature des opérations et Principales activités</b>	<p>Avanquest Software est un développeur et un éditeur de logiciels pour les professionnels et les particuliers, dans des catégories allant de la mobilité aux utilitaires en passant par le multimédia et le graphisme.</p> <p>Présent au travers de ses filiales en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Avanquest Software est l'un des 10 premiers éditeurs mondiaux de logiciels grand public (sources NPD aux Etats-Unis, Chart-Track au Royaume-Uni et GFK en Europe continentale). Sa force commerciale lui permet d'adresser l'ensemble des canaux de distribution et des typologies de clients:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le grand public (BtoC) via la grande distribution, les magasins spécialisés et le web,</li><li>- les entreprises (BtoB) avec des équipes dédiées</li><li>- et les grands acteurs de la téléphonie mobile et de l'informatique (BtoBtoC) par le biais de licences OEM (Original Equipment Manufacturers).</li></ul>

		<p>Le groupe a structuré ses activités autour de deux pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement des logiciels et de services associés dans deux domaines principaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>o la création digitale personnalisée et</li> <li>o le management d'objets connectés</li> </ul> </li> <li>- l'édition et la diffusion de logiciels développés par des tiers qui viennent compléter l'offre des catégories ci-dessus.</li> </ul> <p>La stratégie du Groupe Avanquest est d'être présent sur chaque territoire majeur dans l'ensemble des canaux de commercialisation (BtoB, BtoC offline et online, OEM).</p> <p>Un nouveau plan stratégique a ainsi été annoncé en décembre 2013 ayant pour ambition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recentrer le Groupe sur ses activités en progression et de privilégier leur croissance organique ;</li> <li>- concentrer ses futurs développements sur des marchés stratégiques significatifs ;</li> <li>- retrouver une culture produit au sein de l'entreprise, basée sur l'innovation et la différenciation ;</li> <li>- capitaliser sur ses atouts: innovation, dimension internationale et réseau de distribution multicanaux.</li> </ul> <p>Dans le cadre de cette de stratégie, le Groupe a identifié ses futurs leviers de croissance sur deux marchés à fort potentiel.</p> <p>En s'appuyant sur ses positions solides dans l'univers de la création digitale personnalisée et notamment le web-to-print (services d'impression à distance des photos), Avanquest anticipe la révolution mobile dans ce secteur et invente le concept du mobile-to-print – la façon la plus simple et le moins chère pour imprimer ses photos depuis son smartphone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1,4 milliards de photos sont prises chaque jour avec un smartphone, mais elles ne sont presque jamais exploitées. C'est pourquoi, Avanquest a développé FreePrints, une application qui permet d'imprimer gratuitement jusqu'à 1.000 photos depuis son téléphone mobile.</li> <li>- Ce concept tout à fait unique et novateur a été lancé aux Etats-Unis à l'été 2013 puis en France, Angleterre et Allemagne.</li> </ul> <p>Forte de son expertise historique en matière de logiciels utilitaires (plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires) et d'outils de synchronisation (plus de 40 millions de téléphones vendus chaque année avec un logiciel Avanquest), Avanquest profite des opportunités offertes par l'explosion des objets connectés (ordinateurs, tablettes, téléphones mobiles, mais aussi téléviseurs, consoles de jeux et demain voitures, montres ou lunettes connectées...), pour proposer une solution de gestion de tous les objets connectés à travers le Cloud.</p> <p>Une première solution « MyDevices » sera lancée courant 2014 : cette plate-forme logicielle permettra aux utilisateurs d'optimiser de façon centralisée et à distance les performances de leurs appareils connectés (PC, Mac, iOS, Android), d'activer un anti-virus ou de faire un back-up dans le Cloud des contenus de l'ensemble de leurs terminaux. Cette solution s'adressera tant au marché grand public, qu'aux petites et moyennes entreprises et aux professionnels (constructeurs électroniques, distributeurs d'équipements numériques ou opérateurs télécoms). Elle sera commercialisée sous forme d'abonnements ou de contrats d'intégration OEM. Dans les deux cas, au-delà de l'accès au</p>
--	--	--

		<p>logiciel, des services additionnels (support et hébergement en particulier) seront proposés aux clients.</p> <p>Avec la mise en œuvre de cette stratégie, le Groupe se fixe comme ambition d'atteindre un chiffre d'affaires compris entre 140 M€ et 150 M€ à horizon 2016-2017, dont l'essentiel de cette croissance provenant des secteurs sur lesquels la société veut se recentrer. Ce retour à une dynamique de croissance solide ne devrait prendre sa mesure qu'à compter de l'exercice 2014-2015, l'exercice en cours s'inscrivant comme une année de lancement et d'investissement pour réussir le changement.</p> <p>L'ambition de croissance s'accompagne d'un objectif de progression forte de la rentabilité opérationnelle qui pourrait dépasser 10% du chiffre d'affaires sur l'exercice 2016-2017.</p>
<b>B.4a</b>	<b>Tendances récentes ayant des répercussions sur la Société</b>	<p>Les tendances observées lors de l'exercice 2012/13 se sont poursuivies lors du premier semestre de l'exercice 2013/14, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un marché « retail » en baisse, tant en Europe Continentale qu'aux Etats-Unis,</li> <li>• Des activités bien orientées dans le commerce électronique et le web to print.</li> </ul> <p>Ainsi, Avanquest a publié un chiffre d'affaires de 54,3 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice 2013-2014, en croissance de 6,7% à taux de change constant (2,8% en données brutes), porté par le succès de ses activités online liées à la création digitale personnalisée, l'un de ses deux axes stratégiques. Cette progression du chiffre d'affaires semestriel s'accompagne d'une progression similaire du résultat opérationnel courant (+0.7M€ soit +6%).</p> <p>Après prise en compte de frais complémentaires de restructuration (1,0M€), des charges financières (0,9M€) et des impôts (0.3M€), le résultat net s'inscrit en perte de 1,5M€.</p> <p>Par ailleurs, Avanquest a cédé début février sa participation dans la société Carteland.</p>
<b>B.5</b>	<b>Description du Groupe</b>	<p>La Société est à la tête d'un groupe de sociétés organisé comme suit au 31 décembre 2013 (Les pourcentages indiqués sont relatifs à la quote-part de détention en capital et en droits de vote des principales filiales) :</p>



**B.6**

**Actionnariat**

Actionnariat de la Société au 30 novembre 2013 :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
<b>MMI (Philippe Olivier)</b>	1 019 598	5,0%	5,0%
<b>Roger Politis</b>	276 888	1,3%	1,3%
<b>Bruno Vanryb</b>	280 165	1,4%	1,4%
<b>Roger Bloxberg</b>	313 134	1,5%	1,5%
<b>Todd Helfstein</b>	373 134	1,8%	1,8%
<b>Thierry Bonnefoi</b>	109 083	0,5%	0,5%
<b>Salariés et anciens salariés</b>	1 114 038	5,4%	3,6%
<b>Sous total dirigeants, salariés et anciens salariés</b>	<b>3 486 037</b>	<b>16,9%</b>	<b>16,9%</b>
<b>Idinvest</b>	1 647 381	8,0%	8,0%
<b>BPI France</b>	1 466 325	7,1%	7,1%
<b>CDC PME Croissance</b>	841 915	4,1%	4,1%
<b>EPF Partners</b>	877 013	4,3%	4,3%
<b>Afer Flore</b>	590 569	2,9%	2,9%
<b>Public*</b>	11 655 703	56,6%	56,7%
<b>Auto-détention</b>	29 631	0,1%	-
<b>Total actions</b>	<b>20 594 574</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

<b>B.7</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<p>Informations sur les comptes annuels</p> <table border="1" data-bbox="544 244 1334 645"> <thead> <tr> <th>Données consolidées (M€)</th> <th>Exercice 2012/13 (12 mois)</th> <th>Exercice 2011/12 (12 mois)*</th> <th>Exercice 2010/11 (15 mois)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>100,2</td> <td>101,3</td> <td>109,8</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel **</td> <td>(65,2)</td> <td>(2,7)</td> <td>1,0</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel courant</td> <td>(1,0)</td> <td>0,8</td> <td>2,2</td> </tr> <tr> <td>Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence **</td> <td>(66,7)</td> <td>(3,4)</td> <td>(1,3)</td> </tr> <tr> <td>Résultat net (part du groupe) **</td> <td>(65,5)</td> <td>(3,8)</td> <td>(3,0)</td> </tr> <tr> <td>Résultat par action (en €)</td> <td>(3,45)</td> <td>(0,21)</td> <td>(0,18)</td> </tr> <tr> <td>Résultat par action après dilution potentielle (en €)</td> <td>(3,45)</td> <td>(0,21)</td> <td>(0,18)</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres part du groupe</td> <td>35,7</td> <td>104,2</td> <td>97,7</td> </tr> <tr> <td>Emprunts et autres dettes financières</td> <td>29,0</td> <td>27,6</td> <td>24,5</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie disponible</td> <td>4,8</td> <td>6,3</td> <td>10,9</td> </tr> <tr> <td>Ratio dettes financières nettes / fonds propres</td> <td>0,66</td> <td>0,20</td> <td>0,14</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Retraité en tenant compte des changements de présentation  ** Dont dépréciation des écarts d'acquisition de 60 M€ en 2012/2013</p> <p>Informations sur le premier semestre de l'exercice 2013/14</p> <table border="1" data-bbox="544 804 1422 1323"> <thead> <tr> <th>Données consolidées (M€)</th> <th>Exercice 2013/14 1<sup>er</sup> sem</th> <th>Exercice 2012/13 1<sup>er</sup> sem</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>54,3</td> <td>52,8</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel **</td> <td>(0,3)</td> <td>(60,2)</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel courant</td> <td>0,7</td> <td>0,7</td> </tr> <tr> <td>Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence **</td> <td>(1,2)</td> <td>(3,4)</td> </tr> <tr> <td>Résultat net (part du groupe) **</td> <td>(1,5)</td> <td>(60,9)</td> </tr> <tr> <td>Résultat par action (en €)</td> <td>(0,07)</td> <td>(3,28)</td> </tr> <tr> <td>Résultat par action après dilution potentielle (en €)</td> <td>(0,07)</td> <td>(3,28)</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres part du groupe</td> <td>35,5</td> <td>40,6</td> </tr> <tr> <td>Emprunts et autres dettes financières</td> <td>28,2</td> <td>29,8</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie disponible</td> <td>5,8</td> <td>7,3</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Groupe Avanquest n'a pas connaissance d'évolutions significatives par rapport aux données financières présentées établies au 31 décembre 2013.</p>	Données consolidées (M€)	Exercice 2012/13 (12 mois)	Exercice 2011/12 (12 mois)*	Exercice 2010/11 (15 mois)	Chiffre d'affaires	100,2	101,3	109,8	Résultat opérationnel **	(65,2)	(2,7)	1,0	Résultat opérationnel courant	(1,0)	0,8	2,2	Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence **	(66,7)	(3,4)	(1,3)	Résultat net (part du groupe) **	(65,5)	(3,8)	(3,0)	Résultat par action (en €)	(3,45)	(0,21)	(0,18)	Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(3,45)	(0,21)	(0,18)	Capitaux propres part du groupe	35,7	104,2	97,7	Emprunts et autres dettes financières	29,0	27,6	24,5	Trésorerie disponible	4,8	6,3	10,9	Ratio dettes financières nettes / fonds propres	0,66	0,20	0,14	Données consolidées (M€)	Exercice 2013/14 1 <sup>er</sup> sem	Exercice 2012/13 1 <sup>er</sup> sem	Chiffre d'affaires	54,3	52,8	Résultat opérationnel **	(0,3)	(60,2)	Résultat opérationnel courant	0,7	0,7	Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence **	(1,2)	(3,4)	Résultat net (part du groupe) **	(1,5)	(60,9)	Résultat par action (en €)	(0,07)	(3,28)	Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(0,07)	(3,28)	Capitaux propres part du groupe	35,5	40,6	Emprunts et autres dettes financières	28,2	29,8	Trésorerie disponible	5,8	7,3
Données consolidées (M€)	Exercice 2012/13 (12 mois)	Exercice 2011/12 (12 mois)*	Exercice 2010/11 (15 mois)																																																																																
Chiffre d'affaires	100,2	101,3	109,8																																																																																
Résultat opérationnel **	(65,2)	(2,7)	1,0																																																																																
Résultat opérationnel courant	(1,0)	0,8	2,2																																																																																
Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence **	(66,7)	(3,4)	(1,3)																																																																																
Résultat net (part du groupe) **	(65,5)	(3,8)	(3,0)																																																																																
Résultat par action (en €)	(3,45)	(0,21)	(0,18)																																																																																
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(3,45)	(0,21)	(0,18)																																																																																
Capitaux propres part du groupe	35,7	104,2	97,7																																																																																
Emprunts et autres dettes financières	29,0	27,6	24,5																																																																																
Trésorerie disponible	4,8	6,3	10,9																																																																																
Ratio dettes financières nettes / fonds propres	0,66	0,20	0,14																																																																																
Données consolidées (M€)	Exercice 2013/14 1 <sup>er</sup> sem	Exercice 2012/13 1 <sup>er</sup> sem																																																																																	
Chiffre d'affaires	54,3	52,8																																																																																	
Résultat opérationnel **	(0,3)	(60,2)																																																																																	
Résultat opérationnel courant	0,7	0,7																																																																																	
Résultat avant impôt et résultat des sociétés mises en équivalence **	(1,2)	(3,4)																																																																																	
Résultat net (part du groupe) **	(1,5)	(60,9)																																																																																	
Résultat par action (en €)	(0,07)	(3,28)																																																																																	
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(0,07)	(3,28)																																																																																	
Capitaux propres part du groupe	35,5	40,6																																																																																	
Emprunts et autres dettes financières	28,2	29,8																																																																																	
Trésorerie disponible	5,8	7,3																																																																																	
<b>B.8</b>	<b>Informations pro forma</b>	Sans objet.																																																																																	
<b>B.9</b>	<b>Prévision de bénéfice</b>	Sans objet.																																																																																	
<b>B.10</b>	<b>Eventuelles réserves sur les informations financières historiques contenues dans les rapports d'audit</b>	Sans objet.																																																																																	
<b>B11</b>	<b>Déclaration sur le fonds de roulement</b>	A la date du présent prospectus, avant augmentation de capital objet de la présente note d'opération, il convient de noter qu'en cas de non-respect des ratios financiers liés à l'endettement bancaire, le fonds de roulement net du groupe pourrait se révéler insuffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois. Ce risque se																																																																																	

		<p>matérialiserait uniquement dans l'éventualité d'un refus de waiver des banques qui serait consécutif au non-respect de ces ratios constaté dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2014.</p> <p>Post opération, compte tenu de l'historique récent de l'utilisation de l'Equity line qui montre qu'elle constitue une source de financement accessible à court terme, la Société estime que le fonds de roulement net du Groupe sera suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa du Prospectus.</p>
<b>Section C – Valeurs mobilières</b>		
<b>C.1</b>	<b>Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles</b>	<p>Les actions nouvelles sont des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société. Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date.</p> <p>Les actions nouvelles feront l'objet de demandes périodiques d'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment C). Elles seront admises aux négociations sur la même ligne de cotation et sous le même code ISIN FR0004026714 que les actions existantes, auxquelles elles seront immédiatement assimilées.</p>
<b>C.2</b>	<b>Devise d'émission</b>	Euro.
<b>C.3</b>	<b>Nombre d'actions émises et valeur nominale</b>	<p>Au maximum 4.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune si et seulement si, à l'issue de la période de vingt-quatre mois, tous les bons d'émission d'actions (« <b>BEA</b> ») ont été exercés (1 BEA donnant droit à 1 action nouvelle).</p> <p>Pendant cette période, la Société pourra notifier à Kepler Cheuvreux (« <b>Kepler</b> ») une demande d'exercice de BEA. Il est précisé que les BEA ne pourront être exercés qu'en plusieurs fois, à la demande de l'Emetteur, par tranche de 900.000 actions maximum.</p> <p>Sous réserve qu'un certain nombre de conditions préalables contractuellement définies soient remplies (absence de suspension de cotation, respect des fenêtres négatives préalables à la publication des comptes ou relatives à la détention d'une information privilégiée, etc.), ceci donnera lieu à la souscription par Kepler des actions nouvellement émises, qui seront ensuite reclassées dans le marché, Kepler n'ayant pas vocation à les conserver.</p> <p>Afin de permettre à Kepler de reclasser les actions souscrites sans perturber le marché, la Société devra laisser s'écouler entre deux demandes d'exécution un délai pouvant aller jusqu'à quinze jours de bourse en fonction de la liquidité des actions de la Société, étant précisé que la Société n'a aucune obligation de demander un nouvel exercice des BEA à l'issue de ce délai.</p> <p>A l'occasion de chaque émission d'actions nouvelles provenant des exercices de BEA, la Société s'engage à informer le marché du nombre d'actions ainsi souscrites et de l'affectation des fonds levés par le moyen d'un communiqué mis en ligne sur son site internet et diffusé de façon effective et intégrale par l'intermédiaire d'un diffuseur professionnel.</p>
<b>C.4</b>	<b>Droits attachés aux actions</b>	Les actions nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux

		<p>actions nouvelles sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- droit à dividendes ;</li> <li>- droit de participation aux bénéfiques ;</li> <li>- droit de vote ;</li> <li>- droit préférentiel de souscription ;</li> <li>- droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.</li> </ul>
<b>C.5</b>	<b>Restrictions à la libre négociabilité des actions</b>	Sans objet.
<b>C.6</b>	<b>Demande d'admission à la négociation</b>	Cotation sur Euronext Paris dès l'émission des actions, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN FR0004026714).
<b>C.7</b>	<b>Politique en matière de dividendes</b>	La Société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. La Société a l'intention de réinvestir ses bénéfiques pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.
<b>Section D – Risques</b>		
<b>D.1</b>	<b>Principaux risques propres à l'Emetteur et son secteur d'activité</b>	<p>Avant toute décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque résumés ci-dessous :</p> <p><b>Risque de Liquidité</b></p> <p>Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées. Les prêts et lignes de crédit de la société Avanquest comportent des clauses prévoyant le respect de deux ratios (covenants) calculés à la date de clôture de l'exercice. Ces covenants prévoient que le ratio Dettes nettes/Capitaux propres soit inférieur à 0,8 et le ratio Dettes Nettes/Capacité d'autofinancement ne dépasse pas 4 pour les exercices 2013/14 et 2014/15 puis 3 pour les exercices suivants. L'ensemble des ratios applicables aux prêts et lignes de crédit ci-dessus était respecté au 30 juin 2013. Dans l'hypothèse où l'un des ratios ne serait pas respecté dans le futur, l'obtention d'un <i>waiver</i> serait demandée auprès des banques. En cas de refus d'obtention du <i>waiver</i>, les dettes financières concernées deviendraient immédiatement exigibles par les banques ce qui créerait un risque de liquidité. Toutefois, en tenant compte de l'ensemble des moyens financiers mis en œuvre ou envisagés, la société estime ne pas être en risque de liquidité.</p> <p><b>Risque Clients</b></p> <p>Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 20,7 millions d'euros et représente 20,7% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2012/13 (contre 26,7% l'exercice précédent). Au cours de l'exercice 2012/13, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 4.0% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 2.6 %, le troisième client 2.5% et le quatrième 2.3%. La baisse du poids des principaux clients dans le total du chiffre d'affaires s'explique par la baisse de l'activité en grande distribution (qui représente 9 des 10 plus gros clients) et la montée des activités online qui s'adressent</p>



		<p>directement aux clients finaux et disposent ainsi d'une base clients très diversifiée.</p> <p><b>Risque de Change</b> L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 0,3 million de dollars en 2012/13. Une variation des taux de change de 1% aurait un impact négligeable sur les résultats du Groupe.</p> <p><b>Risque de Taux</b> Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (14,9 millions d'euros au 30/06/2013) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois pour la partie tirée en euros (13,9 millions d'euros) ou le Libor 3 mois pour la partie tirée en devise (1,3 million de dollars soit 1.0 million d'euros). Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 2,5 millions d'euros au 30/06/13) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain. Les autres emprunts sont à taux fixe. Une variation des taux d'intérêt de 1% aurait un impact de 0,2 millions d'euros sur les résultats du Groupe.</p> <p><b>Risques Technologiques</b> Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.</p> <p><b>Risques juridiques, Risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle</b> En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.</p>
D.3	<b>Principaux risques propres aux actions nouvelles</b>	<p>Les principaux risques propres aux actions nouvelles sont les suivants :</p> <p><b>Risque concernant le montant total des souscriptions</b> Le montant cumulé des souscriptions que Kepler pourrait être amené à réaliser au travers des BEA n'est pas garanti et dépend en large partie du cours de l'action et des volumes échangés sur Euronext Paris pendant les vingt-quatre mois suivant l'émission des BEA. En outre, la Société n'aura aucune obligation de tirage dans le cadre de cette ligne</p>

		<p>de financement en fonds propres.</p> <p><b>Risque de dilution</b>  Dans l'hypothèse où la Société demanderait l'exercice de la totalité des BEA, le nombre d'actions ainsi émises atteindrait 4.000.000, soit 19,6% du capital avant émission des BEA.</p> <p><b>Risque de volatilité des actions de la Société</b>  Les marchés boursiers ont connu ces dernières années d'importantes fluctuations qui ont souvent été sans rapport avec les résultats des sociétés dont les actions sont négociées. Les fluctuations de marché et la conjoncture économique pourraient accroître la volatilité des actions de la Société. Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer significativement, en réaction à différents facteurs et événements, parmi lesquels peuvent figurer les facteurs de risque décrits dans le Document de Référence ainsi que la liquidité du marché des actions de la Société.</p> <p><b>Risque sur le cours de bourse</b>  La taille de chaque émission d'actions nouvelles par exercice de BEA sera ajustée en fonction de la liquidité observée sur le marché à ce moment-là, sans pouvoir porter sur plus de 900.000 actions. Afin de donner à Kepler la possibilité de reclasser les actions souscrites sans perturber le marché, la Société doit laisser s'écouler un délai pouvant aller jusqu'à quinze jours de bourse entre deux demandes d'exercice.</p>
<b>Section E – Offre</b>		
<b>E.1</b>	<b>Montant total du produit de l'augmentation de capital et estimation des dépenses totales liées à l'émission</b>	<p>Le montant nominal maximum de l'émission est fixé à 4.000.000 euros, étant précisé que le produit brut et le produit net de l'émission dépendront du nombre d'actions émises par exercice des BEA et de leur prix de souscription.</p> <p>A titre indicatif, dans l'hypothèse où le cours de bourse resterait à son cours actuel, le produit brut estimé de l'émission de la totalité des actions nouvelles serait d'environ 5,7M€.</p> <p>Le montant total des dépenses liées à l'émission est estimé à 150 000 euros.</p>
<b>E.2a</b>	<b>Raisons de l'Offre / Utilisation du produit de l'émission / Montant net maximum estimé du produit de l'augmentation de capital</b>	<p>Avanquest Software a présenté récemment sa stratégie dont l'ambition est de faire entrer le Groupe dans un nouveau cycle de création de valeur dans un marché du numérique en constante évolution.</p> <p>Cette ligne pluriannuelle de fonds propres est parfaitement adaptée au financement des investissements envisagés dans ce plan d'expansion qui a pour ambition d'amener le chiffre d'affaires d'Avanquest de 100M€ aujourd'hui à plus de 140M€ d'ici trois ans, en se focalisant sur deux axes stratégiques prioritaires – la création digitale personnalisée et la gestion des objets connectés.</p> <p>Cette ligne de financement en fonds propres permettra à la société de disposer d'une plus grande flexibilité pour financer tout ou partie des investissements nécessaires de façon modulaire, tout en améliorant la structure du bilan et en minimisant la dilution pour les actionnaires</p>

		<p>Le Groupe rappelle qu'il n'a aucune obligation de tirage et entend faire appel à cette ligne de financement dans le meilleur intérêt de la société et de ses actionnaires. Avanquest Software compte faire une stricte utilisation de ce financement adaptée aux besoins liés à la croissance de ses marchés stratégiques et, si cela se révélait nécessaire, pour tenir ses ratios financiers à distance des covenants dans le cadre des crédits bancaires</p>												
<p><b>E.3</b></p>	<p><b>Modalités et conditions de l'offre</b></p>	<p><b>Prix de souscription des BEA :</b>  Le prix de souscription des BEA est de 0,0005 € par BEA, soit un prix global de souscription pour Kepler de 2.000 €.</p> <p><b>Nombre d'actions nouvelles à émettre :</b>  Au maximum théorique 4.000.000 actions (représentant environ 19,4% du capital social) si et seulement si, à l'issue de la période de vingt-quatre mois, tous les BEA ont été exercés (1 BEA donnant droit à 1 action nouvelle).  Il est précisé que les BEA ne pourront être exercés qu'en plusieurs fois, à la demande de l'Emetteur, par tranche de 900.000 actions maximum.</p> <p><b>Prix de souscription des actions par exercice :</b>  Les actions seront émises à un prix égal ou supérieur à 92,5% du cours moyen quotidien de l'action pondéré par les volumes pendant une période de trois jours de bourse consécutifs à chaque demande de tirage . Cette décote n'est pas révisable. Les fonds correspondants seront versés au plus tard le deuxième jour de bourse suivant le jour d'exercice.</p> <p>Il est précisé que Kepler s'engage, au titre de cette opération, à s'abstenir de toute intervention sur le marché des titres de capital de la Société et de toute opération de pré-vente des actions souscrites par exécution des engagements pris au titre des BEA pendant les périodes de fixation du prix de souscription (à savoir la période de trois jours de bourse consécutifs à chaque demande de tirage).</p> <p><b>Jouissance des actions nouvelles :</b>  Les actions nouvelles sont des actions ordinaires de même catégorie que les actions anciennes. Elles donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société.</p> <p><b>Calendrier indicatif de l'opération :</b></p> <table border="1" data-bbox="544 1599 1401 1832"> <tr> <td>10 décembre 2013</td> <td>Assemblée Générale Mixte des actionnaires</td> </tr> <tr> <td>13 février 2014</td> <td>Réunion du Conseil d'administration autorisant la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres</td> </tr> <tr> <td>26 mars 2014</td> <td>Décision du Directeur Général de procéder à l'émission des BEA</td> </tr> <tr> <td>26 mars 2014</td> <td>Visa de l'AMF sur le Prospectus</td> </tr> <tr> <td>26 mars 2014</td> <td>Emission des BEA – Début de la période d'exercice</td> </tr> <tr> <td>26 mars 2016</td> <td>Fin de la période d'exercice</td> </tr> </table> <p><b>Contact Investisseurs :</b>  Thierry Bonnefoi  89/91, Boulevard National  Immeuble Vision Défense  92 250 La Garenne Colombes</p>	10 décembre 2013	Assemblée Générale Mixte des actionnaires	13 février 2014	Réunion du Conseil d'administration autorisant la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres	26 mars 2014	Décision du Directeur Général de procéder à l'émission des BEA	26 mars 2014	Visa de l'AMF sur le Prospectus	26 mars 2014	Emission des BEA – Début de la période d'exercice	26 mars 2016	Fin de la période d'exercice
10 décembre 2013	Assemblée Générale Mixte des actionnaires													
13 février 2014	Réunion du Conseil d'administration autorisant la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres													
26 mars 2014	Décision du Directeur Général de procéder à l'émission des BEA													
26 mars 2014	Visa de l'AMF sur le Prospectus													
26 mars 2014	Emission des BEA – Début de la période d'exercice													
26 mars 2016	Fin de la période d'exercice													

		Tel. : +33 (0)1 41 27 19 74 tbonnefoi@avanquest.com											
<b>E.4</b>	<b>Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission</b>	Non applicable.											
<b>E.5</b>	<b>Personne ou entité offrant de vendre ses actions / Convention de blocage</b>	Il n'existe aucune convention de blocage portant sur les actions nouvelles faisant l'objet de la présente Note d'Opération.  Il est cependant précisé que les BEA ne sont pas cessibles par Kepler, sauf à une entité de son groupe ou à la Société en cas de rachat des BEA suivi d'une annulation.											
<b>E.6</b>	<b>Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre</b>	<p><b><i>Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres :</i></b> La Société n'a aucune obligation de demander l'exercice des BEA.</p> <p>Les décisions de la Société conduisant à l'exercice de tout ou partie des BEA pendant la période de vingt-quatre mois suivant leur émission dépendront du cours de l'action et de ses besoins de financement. C'est donc uniquement afin de satisfaire aux exigences réglementaires que la Société indique ci-dessous l'incidence dilutive maximale théorique sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action (calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 31 décembre 2013 - tels qu'ils ressortent des comptes consolidés - et du nombre d'actions composant le capital social à cette date).</p> <p>A titre purement illustratif, en supposant un exercice immédiat de la totalité des BEA, compte tenu du cours de bourse des actions Avanquest<sup>1</sup> à la date de la présente Note d'Opération,, l'incidence de l'augmentation de capital serait la suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Quote-part des capitaux propres (en euros)</th> </tr> <tr> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission de 4.000.000 actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des BEA .....</td> <td>€ 1,73</td> <td>€ 1,79</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 4.000.000 actions nouvelles par exercice de tous les BEA pour un produit brut de 5,7 M€ .....</td> <td>€ 1,68</td> <td>€ 1,74</td> </tr> </tbody> </table> <p><sup>1</sup> Hypothèse purement théorique ne tenant pas compte des évolutions futures du cours de bourse. Le produit brut est estimé sur la base du cours de bourse actuel.</p> <p><b><i>Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire :</i></b> Sous les mêmes réserves et conformément aux dispositions réglementaires, la Société indique ci-dessous l'incidence de l'augmentation de capital qui résulterait de l'exercice de tous les BEA sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à cette émission (calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2013) :</p>		Quote-part des capitaux propres (en euros)		Base non diluée	Base diluée	Avant émission de 4.000.000 actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des BEA .....	€ 1,73	€ 1,79	Après émission de 4.000.000 actions nouvelles par exercice de tous les BEA pour un produit brut de 5,7 M€ .....	€ 1,68	€ 1,74
	Quote-part des capitaux propres (en euros)												
	Base non diluée	Base diluée											
Avant émission de 4.000.000 actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des BEA .....	€ 1,73	€ 1,79											
Après émission de 4.000.000 actions nouvelles par exercice de tous les BEA pour un produit brut de 5,7 M€ .....	€ 1,68	€ 1,74											

			Participation de l'actionnaire (en %)	
			Base non diluée	Base diluée
		Avant émission de 4.000.000 actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des BEA .....	1,00%	0,88%
		Après émission de 4.000.000 actions nouvelles par exercice de tous les BEA pour un produit brut de 5,7 M€ .....	0,84%	0,75%
<b>E.7</b>	<b>Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur</b>	Sans objet.		